



# Master professionnel stratégies de communication internationale (MASCI)

## **OBJECTIFS**

Cette spécialité MASCI, comme la spécialité "Langues et marché des Médias européens" (LAMME), est intégrée au Master Européen COMUNDUS, European Master of Arts in Media, Communication and Cultural Studies (l'un des 14 premiers diplômes Erasmus Mundus en Europe). Elle a donc une vocation internationale (<http://www.u-bourgogne.fr/masci/siteweb/index.htm>).

Ses objectifs :

- acquérir une pensée stratégique,
- de donner du sens aux situations et aux actions,
- maîtriser les méthodes et les outils de la communication,
- développer des compétences à l'international en communication interculturelle,
- travailler en équipe et gérer un projet collectif,
- bâtir un plan de communication et être opérationnel.

Le Diplôme est obtenu sous réserve d'un cinquième semestre d'étude (bourses spécifiques).

## **MODE DE RECRUTEMENT**

**Sélection sur dossier de candidature (à rendre début juin) et entretien éventuel (les 28, 29 et 30 juin 2010).**

**La rentrée universitaire aura lieu le mercredi 22 septembre 2010.**

**Pré-requis :**

- Avoir validé une première année ou 60 Crédits post Licence,
- témoigner d'une fréquentation au moins occasionnelle, bénévole ou professionnelle, des milieux de la communication et de la culture,
- maîtriser au moins deux langues étrangères (**anglais obligatoire**, puis en 2<sup>ème</sup> langue, allemand, espagnol ou italien).

La spécialité MASCI est également accessible en 2<sup>ème</sup> année, au titre de la formation continue. Prendre contact avec le SUFCOB (03 80 39 36 67).

## **ORGANISATION DE LA FORMATION**

### **Présentation des UE**

SEMESTRE 3

U.E. M31 Langues

U.E. M32 Communication interculturelle et internationale

U.E. M33 Stratégies de message

SEMESTRE 4

U.E. M 34 Outils et méthodes stratégiques

U.E. M 35 Plan de communication

U.E. M41 Mémoire de recherche appliquée

U.E. M42 Mission professionnelle : études Junior Agence et stage de communication \*\*

## ■ Tableau de répartition des enseignements et de contrôle des connaissances

Intitulé et nature des UE	Volume Horaire			Total		Type Examen *			
Intitulé et nature des UE	Volume Horaire			Total horaire	ECTS	Type Examen *			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total Coef.
Communication interculturelle et internationale									
<b>U.E. M33</b>									
Stratégies de message									
Stratégies de message									
<b>U.E. M31 Langues</b>									
Langue 1 (Anglais)	27h					1			
Langue 2 (Espagnol, Allemand)	15h					1			
<b>Total UE M31</b>	<b>42h</b>			<b>42h</b>	<b>6</b>	<b>1</b>			<b>1</b>
	CM	TD	TP	horaire		Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total Coef.
<b>U.E. M 34</b>									
Outils et méthodes stratégiques	30h			30h	6	1			1
<b>U.E. M 35</b>									
Plan de communication	70h			70h	15		2,5		2,5
<b>U.E. M41</b>									
Mémoire de recherche appliquée		20h		20h	12		2		2
<b>U.E. M42</b>									
Mission professionnelle : études Junior Agence et stage de communication **		20h		20h	6		1		1
<b>Total</b>	<b>222h</b>	<b>40h</b>		<b>262h</b>	<b>60</b>				<b>10</b>

\* CC = contrôle continu - écrit, oral ; CT = contrôle terminal - écrit, oral ; EP = épreuve pratique

\*\* 3 mois minimum en France, à l'étranger ou dans une université partenaire.

### ■ Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>

#### Sessions d'examen

Une session en juin, une session de rattrapage en septembre. Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus.

#### Règles de validation et de capitalisation :

##### Principes généraux :

**Compensation :** L'année est validé si la moyenne générale des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égal à 10 sur 20.

**Capitalisation :** Tout élément ayant une valeur en Crédits Européens est capitalisé, c'est-à-dire définitivement acquis et donc conservé d'une session d'examen à l'autre et, éventuellement, d'une année à l'autre, si sa note est supérieure ou égale à 10/20 ou si l'élément supérieur (bloc d'enseignements, UE, semestre) dont il est partie est lui-même validé. Auquel cas, l'examen correspondant ne peut pas être repassé.

Aucun élément ayant une note inférieure à 10/20 ne peut être conservé si l'élément de degré supérieur n'est pas acquis. Et l'examen correspondant doit donc être repassé.

Tout élément affecté d'une valeur en Crédits Européens (ECTS) permet à l'étudiant qui le valide d'acquérir les crédits européens correspondants.

## **STAGE**

3 mois minimum en France, à l'étranger ou dans une université partenaire.

## **DEBOUCHES**

- entreprise privée, publique, organisations,
- agence de communication (corporate, publicité, événementiel)
- organisations culturelles, humanitaires et touristiques,
- instituts d'études.

## **CONTACTS**

**Responsable de formation : Jean-Jacques BOUTAUD**

**Scolarité – secrétariat pédagogique : Valérie CHAPOTOT Faculté des Lettres, Bureau 162 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.39.61 [valerie.chapotot@u-bourgogne.fr](mailto:valerie.chapotot@u-bourgogne.fr)**

Karine DUTHU, Bureau 166B - Tél : 03.80.39.56.11.

**Composante de rattachement : U.F.R. Langues et Communication**

**Site internet : <http://www.u-bourgogne.fr/masci/siteweb/index.htm>**